

## AGENCE DECLEVES IMMOBILIER

- BAREME : 09.07.2020 - Mise à jour le 23.01.2024
- BAREME : LES HONORAIRES DE VENTE, LE MANDAT DE RECHERCHE et de NEGOCIATION sont à la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE - PLAFOND HONORAIRES TTC MAXIMUM	
0 à 200 000 €	10 000 €
200 001 € à 450 000 €	5%
450 001 € à 800 000 €	4%
800 001 € à 1 500 000€	3.5%
Au-delà de 1 500 001€	3%

- Toutes promotions Immobilières les honoraires sont de 4%
- LOCATION : Bail d'habitation soumis à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et conformément au décret n°2014-890 du 1er août 2014

Locaux à usage d'habitation : Conformément à la loi ALUR : « Attention les honoraires sont variables selon les zones »

- Ces montants s'appliquent aux zones :
- Très tendues : 12€ TTC/m<sup>2</sup> - Tendue : 10€ TTC/m<sup>2</sup> - Zone non Tendue : 8€ TTC/m<sup>2</sup>
- Base TVA 20%

Les honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire (elles sont identiques)

- Visites, constitution du dossier, plus la rédaction d'acte : par m<sup>2</sup> (selon les zones)
- Honoraires d'état des lieux d'entrée 3€ TTC par m<sup>2</sup>
- Si les états des lieux sont établis par l'huissier en tant qu'état des lieux non-contradictoires, les tarifs sont réglementés et ils sont effectivement partagés par moitié entre le bailleur et le locataire. En revanche lorsque l'état des lieux est établi contradictoirement, la part à la charge du bailleur est librement fixée par l'huissier, elle peut être supérieure à celle mise à la charge du locataire qui elle est plafonnée à 3 euros/m<sup>2</sup>, il n'y a donc pas d'obligation de partage des honoraires par moitié.
  - Avenant au bail : à la charge du demandeur : 200€ TTC
  - Frais de Gestion : 7.20 euros TTC,
  - Honoraires de location d'habitation non soumise à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

10% Hors Taxes et Hors Charges du loyer annuel, soit 12% TTC à la charge du preneur (locataire)

- Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés par le(s) locataire(s) et le(s) propriétaire(s).

Agence DECLEVES Immobilier - 52, rue de la Chapelle 78630 ORGEVAL - 01 39 19 05 60

Sarl au capital de 6000€ - RCS Versailles 801 542 655 000 15 - APE 6831Z -

Carte Transactions et Gestions - CPI 7801 2017 000 022 933 -

TVA intracommunautaire FR 14 801 542 655 - Garantie FINANCIERE VERSPIEREN - SNPI